

Le signe d'assertion selon Frege

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb043_f0651

SourceBoite_043-36-chem | Frege.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 12/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

651

Le signe d'assertion $\vdash$ / Frege

Pr Frege, le signe d'assertion ($\vdash$) symbolise la différence entre le penser que les choses sont telles, et le jugement qu'effectivement, elles sont telles.

Frege utilise 2 arguments

- il faut établir une distinction entre le fait d'adopter une hypothèse et l'affirmation d'une proposition.

un auteur sur une chose n'affirme
ni une proposition

(Ainsi comme j'ajoute cet argument [dit]).

- il faut distinguer l'occurrence d'une proposition d'une conditionnelle du type ~~si p~~ si p, alors q, ou d'une disjonction du type ou p ou q

et son occurrence si on dit, simplement que p.

